



SECTEUR FORMATION - AFMT

Brevet Fédéral de Muay Thaï – Année 2016

Décentralisation de la gestion des stages BFMT aux zones et aux ligues

Mesdames, Messieurs les responsables ou présidents (tes) de zones ou de ligues,

Vous n'êtes pas sans savoir que le secteur formation est, avec le secteur des compétitions, une priorité de notre projet sportif et de notre développement.

Après un peu plus de 17 mois d'existence, nous souhaitons maintenant passer à une 2^{ème} étape de notre structuration et cela par la **décentralisation de la gestion des stages de formation BFMT**.

Le secteur formation

C'est l'image,... la vitrine,... de nos compétences, de nos savoirs, de notre savoir-faire et de notre savoir-faire faire.

La formation fait partie intégrante de notre stratégie de développement. La qualité de l'enseignement de nos instructeurs est le fer de lance de notre développement et de notre crédibilité envers nos adhérents et 'ensemble des pouvoirs publics.

Les formations :

Nous vous proposons donc un panel de 3 formations complémentaires, mais également biens spécifiques (Ces documents sont téléchargeables à partir du site AFMT).

Vous y trouverez l'ensemble des informations et documents pour votre inscription (les contenus, les prérequis, la fiche d'inscription, etc...).

- **Brevet Fédéral de Muay Thaï – Niveau 1 :**
Spécialisation : Entraîneur général d'un club ou d'une section muay thaï.
- **Brevet Fédéral de Muay Thaï – Niveau 2 :**
Spécialisation : Préparation sportive spécifique à la compétition muay thaï et à la Performance sportive
- **Brevet Fédéral de Muay Thaï – Niveau 3 :**
Spécialisation : Manager de Club / Directeur sportif / Coordinateur de projet



GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES STAGES DE FORMATION

Organisation et gestion des stages de formation

La gestion des stages de formation est de la responsabilité des zones ou des ligues, soit :

- Mise en place de la communication et de la promotion des formations mise en place
- Enregistrement et suivi des dossiers d'inscriptions (avec les documents officiels AFMT)

Les stages de formation sont de la responsabilité de la Direction Technique AFMT. La planification de formation BFMT est à mettre en place en collaboration directe son Directeur Technique.

Les tarifs officiels des formations sont ceux décidés par l'AFMT :

- Frais pédagogique : **200,00 €**
- Restauration le midi : **80,00 €**
- Hébergement et restauration du soir : **170 €**

L'AFMT

- Mise à disposition des outils administratifs (avant, pendant et après la formation)
- Responsable du contenu pédagogique de la formation et de son suivi
- Garante de la mise à disposition du formateur référent
- Prise en charge du Le coût de la vacation du formateur AFMT.

LA LIGUE :

Gestion administrative :

- Mise en place de la communication et de la promotion du stage
- Enregistrement et suivi des inscriptions (avec les documents officiels AFMT)
- Organisation sur place de la restauration et de l'hébergement éventuel des stagiaires

Gestion financière :

- Reversement par la ligue de **100,00 €** par stagiaire sur les frais pédagogique à l'AFMT.
Les 100,00 € restant sont pour la Ligue concernée.
- Les frais liés au transport, d'hébergement et de restauration du formateur sont à la charge de la ligue.
- La gestion des tarifs des hébergements et de la restauration des stagiaires est de la responsabilité de la ligue. La marge financière dégagée reste à la ligue.